



Comité de suivi de la fusion AFB-ONCFS du 9 avril 2019

Déclaration préalable CGT, avant de boycotter la réunion

Nota : cette déclaration a été faite après la déclaration intersyndicale, avant que notre représentant ne quitte la salle de réunion, à l'image des autres représentants des personnels.

Monsieur le Directeur de la préfiguration,

Vous noterez qu'un seul représentant de notre syndicat a pu se libérer, compte tenu de l'annonce tardive de la date de ce CoSui : nous demandons à ce qu'un calendrier des prochains comités soit fixé et diffusé.

Cela dit, lors du dernier COSUI, la CGT vous avait alerté sur l'inquiétude de beaucoup de collègues quant au processus de préfiguration de l'OFB et sur les risques de souffrance psychologique débouchant sur des troubles psycho-professionnels. Le sondage effectué en février-mars par la CGT auprès des personnels de l'AFB et de l'ONCFS montre de nombreuses interrogations mais un niveau d'inquiétude plutôt moindre que ce que nous percevons au travers des messages reçus sur la messagerie électronique CGT. Mais avec les récentes informations sur les organigrammes, les procédures de prépositionnement et le calendrier contraint, il est clair pour nous que la situation a et va radicalement changer. Le moral des troupes en a déjà pris un grand coup : les sentiments d'amertume, de fatalisme, de colère, d'abattement dont nous commençons à être témoins sont très éloignés d'une quelconque motivation pour le futur OFB.

Nous ne sommes pas là pour faire de la cogestion mais pour vous alerter des conséquences que cette préfiguration à marche forcée peut engendrer. Nous réitérerons donc le sondage dans les semaines qui viennent pour faire le point de la situation puis encore une fois après la nomination des chefs de SD et services centraux. Soucieuse des deniers publics, la CGT Environnement va s'en occuper gratuitement et rendra compte publiquement des résultats.

La thématique « milieu marin » est un bon exemple du vécu de nos collègues. Durant dix ans, les activités s'inscrivant dans le cadre législatif français et les conventions nationales, européennes et internationales ont été effectuées par des équipes dont les compétences se sont affirmées et ont été reconnues à l'extérieur. Les mots clefs étaient mutualisation, échange, coopération entre les équipes du siège, les Parcs Naturels Marins, les antennes de façade, les services de l'Etat, les organisations professionnelles, les usagers de la mer et les associations environnementales.

Avec l'AFB, tout a changé, pas de pôle mer promis par le Ministère, éclatement des structures, mise à mal des services supports et avec des conséquences désastreuses sur le plan humain : un record du nombre de cas de détresse psycho-professionnelle. L'OFB arrive et là, c'est l'explosion des dernières entités cohérentes (Parcs Naturels Marins, Département Milieu Marin), des fonctions, la non reconnaissance des compétences. L'incompréhension est totale car le contexte maritime lui n'a pas changé. Quelle est la justification de cette casse ? La spécificité du

milieu marin est-elle tellement insupportable à l'équipe de préfiguration qu'il faut la territorialiser et prendre pour base l'organisation terrestre comme unique support ? Qui va représenter l'OFB aux réunions de façade, le cadre de celles-ci dépassant le seul cadre régional, qui décidera du travail à mener dans les PNM ? Incohérence, caporalisation de la gestion des personnels....Trois personnes ont publiquement craqué à Brest cette semaine. L'océan a déjà le goût des larmes.

Comme nous l'avons déjà dit, vous aurez des comptes à rendre sur les dégâts humains engendrés dont vous êtes pénalement responsable.

Devons -nous attendre que les derniers fragments de l'héritage de l'AAMP soient ainsi dilapidés ? Ecœurés, les agents ne sont pas résolus à accepter cette marche forcée vers un établissement préformaté et inhumain pour le seul bénéfice de quelques « managers » qui ne mesurent leurs succès qu'au nombre de postes sous leur coupe. La colère gronde et l'équipe de préfiguration ne devrait pas l'ignorer.